PROJET D'APPUI AUX IRRIGANTS ET AUX SERVICES AUX IRRIGANTS ASIRRI : COMPOSANTE TRANSVERSALE - IRAM

Financement Agence Française de Développement / AFD-FISONG

DOCUMENT DE TRAVAIL

Grille d'analyse comparée Mali - Haïti

Support de travail pour l'échange croisé au

Mali



Le Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud, AVSF, CEDAC, CUDES, CROSE, Faranfasi so, FONHADI, GRET et IRAM. Le projet est financé par l'AFD via la FISONG.

D'une durée de trois ans, ASIrri vise les objectifs suivants.

<u>Objectif général</u>: Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

<u>Objectif spécifique</u>: Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés: Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre site pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.

Le chef de file du groupement est l'IRAM, chaque composante ayant une maîtrise d'œuvre propre :

Composante 1 Cambodge : GRET et CEDAC

Composante 2 Haïti: AVSF et CUDES/CROSE

Composante 3 Mali: IRAM et Faranfasi so

Composante 4 Transversale: IRAM

Ce rapport n'engage que ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme le point de vue des différents partenaires du projet ASIrri (AVSF, CEDAC, CUDES, CROSE, Faranfasi so, FONHADI, GRET et IRAM) ni de l'AFD.

• iram Paris (siège social)

49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France

Tél.: 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax: 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• iram Montpellier

Parc scientifique Agropolis • Bâtiment 3 34980 Montferrier sur Lez • France

Tél.: 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax: 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

Sommaire	3
Introduction	
Tableau 1 : Caractéristiques principales (macros) du Mali et d'Haïti	
Tableau 2 : Caractéristiques physiques des périmètres irrigués d'intervention	
Tableau 3 : Caractéristiques institutionnelles / organisationnelles et mode de gestion	
aménagements	8
Tableau 4 : Enjeux politiques et institutionnels sur les zones d'intervention	
Tableau 5 : Exploitations agricoles et mise en valeur agricole	13
Tableau 6 : Caractéristiques des services aux irrigants	14
Tableau 7 : Caractéristiques des organisations d'irrigants sur les zones d'intervention	
Tableau 8 : Caractéristiques des autres organisations paysannes sur les zones	
d'intervention	17
Frises historiques	18
Frise historique zone Office du Niger au Mali	18
Frise historique Haïti	21
Synthèse: Typologie des aménagements et des institutions	22
Typologie provisoire des OERT au Mali (travail en cours):	22
Typologie en Haïti	24
Tableau 11 : Suivi des performances (hydrauliques, agronomiques, économiques)	26

Introduction

Ce document a pour but de faciliter l'échange croisé Haïti – Mali (visite d'une équipe haïtienne au Mali) :

- Il peut être utile à l'équipe d'Haïti pour resituer dans le contexte malien les éléments découverts lors des visites de terrain ;
- Il peut être utile à l'équipe du Mali pour comprendre le référentiel habituel de l'équipe d'Haïti.

Il présente de façon simplifiée et en parallèle les contextes des deux pays (données macro et frise historique), certaines caractéristiques fondamentales des zones irriguées (indicateurs clés, partage des responsabilités et dynamiques institutionnelles, typologies des systèmes irrigués et des organisations, dynamiques de transfert de gestion) et quelques éléments de performance des systèmes.

Le format de ce document (tableaux) ne permet pas une analyse détaillée. Ainsi certains propos sont simplifiés et il convient plutôt de comprendre la logique d'ensemble de chaque système, notamment en le comparant aux autres systèmes : l'analyse comparée est ici plus importante que l'analyse spécifique.

Il s'agit d'un document collectif produit par les équipes projet permanentes ainsi que par les stagiaires actuellement présents sur les deux zones d'études.

Un document similaire produit en septembre 2010 présente de façon comparée les situations du Mali et du Cambodge (document élaboré pour la visite au Cambodge de l'équipe malienne).

Tableau 1 : Caractéristiques principales (macros) du Mali et d'Haïti

Indicateurs	MALI	Haïti
Superficie (ha)**	124.019.000	2 775 000
Population (nb d'habitants, estimations	13.010.000	9 035 000
2009)**		
Densité (habitants / km²)	11	326
PNB / habitant (USD / hab.)*	379	455
Taux de croissance du PNB*	2.2%	
Indice de développement humain (rang	178 / 182	149 / 182
2007)*		
Coefficient de Gini*	39	
Taux d'alphabétisation des adultes	26%	54%
(%)*		
Taux de pauvreté (% de la	77%	71%
population<2US\$/j)*		
Espérance de vie à la naissance (années)*	48	57
Type de climat / Pluviométrie (mm)	Aride et semi-aride, saharien, sahélien et soudanien- (0-1500 mm)	Tropical humide (400- 3600 mm)
Superficie agricole (ha)**	$39.619.000^{1}$	870 000
Superficie irriguée (ha), (+ pourcentage)	$138\ 000^2$	75 000

^{*} Rapport PNUD sur le développement humain 2009 ** FAOSTATS

D'autres estimations indiquent 49 millions d'hectare
 Très en dessous du potentiel de 2 millions d'hectare. Cependant ce potentiel semble très surévalué.

Tableau 2 : Caractéristiques physiques des périmètres irrigués d'intervention

	MALI		HAITI
Nom de la zone (ensemble de terres irriguées concerné)	Zone Office du Niger	Zone de Molodo, casier Sud Partiteurs M1 (3a), MD1 (6a) et MD2 (5a)	Sud'est
Type d'aménagement	Gravitaire	Gravitaire	Gravitaire
Ressource en eau	Fleuve Niger (barrage de Markala)	Fleuve Niger (barrage de Markala)→ fala de Molodo	18 rivières et 500 sources, 3 grands BV totalisant :2817.38 ha
Périodes et débits disponibles	210 m3/s est le débit moyen (mai à décembre) 40 m3/s à l'étiage (mars avril) Ressource en eau contraignante en contre saison, pourtant des extensions sont en cours et prévues	Données non disponibles	Avril-mai ; aout à nov.
Infrastructures (barrage, stations pompage, canaux)	Barrage de Markala Canaux non revêtus sauf quelques aménagements récents	Canaux II: M1 = 1,450 m; MD1 = 4 640 m; MD2 = 3 730 m Canaux III zone Molodo Sud: 360 832 m	Canaux à ciel ouvert
Infrastructures de protection (digues,)	Digues des canaux, falas	Digues des canaux	Gabion sur les berges, Mur de soutènement
Date 1 ^{er} aménagement	1935 (Macina)	1942 (après Macina, avant Niono)	
Date dernière réhabilitation	Différents programmes de réhabilitation (Retail) et d'extension (Macina) en cours	2001 (AFD): partiteurs MD1, MD2, MD3, Ind 1, Ind 2 et Ind 3 (1394ha / 57 arroseurs)	2009
Superficie totale aménagée (ha)	89 000 ha (Macina, Molodo, N'Debougou, Kourimari, Niono et M'Béwani) + 130 000 ha d'extension prévus	Zone de Molodo Sud : 3621,74 ha (190 arroseurs) Zone Molodo : 8560ha Projet : 15 arroseurs qui correspondent à 14 OERT soit 415ha	1600
Superficie hors aménagement (ha)	20 000 ha ?	Environ 300ha en 2002 (à Molodo Sud) (aujourd'hui probablement plus)	3400
Nombre d'irrigants (nb)		Zone de Molodo Sud : 2500 familles attributaires en 2002 Projet : 235 irrigants	6000
Revêtement des canaux	Non	Non	Canaux primaires : maçonnerie , canaux secondaires : terres

Caractéristiques	Drainage souvent mentionné comme la 1 ^{ere}	Absence de drainage
du drainage	contrainte de gestion de l'eau par les exploitants	
	La majorité de l'ensemble du réseau de drainage est	t
	très mal entretenu ce qui empêche l'écoulement	
Equipements de	Prise de partiteur : Vanne plate à crémaillère	Vannette
distribution de	Prise d'arroseur :	Prise seuil
l'eau	 Zone non-réhabilitée : vanne plate ToR 	
	 Zones réhabilitées : module à masques 	

→ Enjeux liés aux infrastructures et à l'accès à la ressource en eau :

• Au Mali: enjeux autour des extensions (accès au foncier, modèle d'exploitation), faible disponibilité d'eau à l'étiage (la ressource en eau permet-elle vraiment les extensions?)

Tableau 3 : Caractéristiques institutionnelles / organisationnelles et mode de gestion des aménagements

	Mali	Haïti
Descripteur / Indicateur		
Groupes de périmètres irrigués	Office du Niger	Petit (1-400ha), moyen (400-1000ha), Grand (>1000ha)
Responsabilités théoriques en		I.MARNDR
matière de réalisation des		IIUsagers
infrastructures I, II et III	III: ON + aménagements participatifs (exploitants en charge d'aménager	
	leur parcelles	
Rôles effectifs des acteurs en	I: Etat	I.ONG
matière de réalisation des	II: Office du Niger	II.OI
infrastructures I, II et III	III: ON + aménagements participatifs (exploitants en charge d'aménager	
	leur parcelles	
Responsabilités théoriques en		I.OI
matière de gestion des	II: ON	
infrastructures I, II et III	III : L'aiguadier est chargé de la gestion des prises d'arroseurs avec les	
	chefs d'arroseurs	
Rôles effectifs des acteurs en	I : Etat	I.OI
matière de gestion des	II: ON	
infrastructures I, II et III	III : Exploitants	
Responsabilités théoriques en	I : Etat	I.OI
matière d'entretien des	II: ON	
infrastructures I, II et III	III : Exploitants via les OERT	
Rôles effectifs des acteurs en	Appréciation très variable suivant la source :	I.OI
matière d'entretien des	En 2007 d'après SD et CT : Etat 68% ; ON 50% et EA 33%	II.ONG
infrastructures I, II et III	En 2010 (source ON) Etat 100%; ON 80%; EA 13%	
	D'après la FCPS: Etat 17% (financier) de ses engagements, ON	
	réaliserait 22% de ses engagements et exploitants réaliseraient 33% de	
	leurs engagements Mais faiblesse des OERT. Début d'activation via	
	différents projets (FCPS, PADON, GTZ)	
Responsabilités théoriques en	ON sur des questions hydrauliques / gestion de l'eau. D'autres	MARNDR
matière d'accompagnement	organismes interviennent sur le conseil technique (chambre d'agriculture,	
des irrigants	FCPS)	
Rôles effectifs des acteurs en	1 6	I.OI
matière d'accompagnement	décrétées, mais non accompagnées. Début d'accompagnement via	
des irrigants	différents projets	

Coût de l'eau d'irrigation /		
coût de l'irrigation	56 950 Fcfa/ha riz saison des pluies, Classe 3 et HC : 46 900 Fcfa/ha riz	USD 10/heure/arrosage (pompage)
	saison des pluies ³	
	CS riz : 67 000 Fcfa/ha (145 USD)	
	Maraîchage: 6 700 Fcfa/ha (campagne 2007/08 : 67 000Fcfa)	
Nature et mode de	Espèces	Espèces
recouvrement de la		
redevance		
Taux de recouvrement de la	Eviction en cas de non-paiement)	0-30%
redevance (%)	Les périodes de recouvrement sont souvent des périodes de tensions	
	89% pour la zone de Molodo Sud en 2010	
Existence d'un processus de	Transfert de gestion / restructuration de l'ON à partir des années 1990 ;	Theorique
transfert de gestion	très grosse réduction du personnel de l'ON passé de 3000 à 300 agents.	
	Aujourd'hui le processus est « stabilisé » sur le plan institutionnel, mais	
	en cours sur le plan opérationnel (activation des OERT)	
Date de démarrage du		1999
transfert de gestion		

→ Enjeux liés au transfert de gestion : est-il effectif ? efficace ? équitable ?

• Mali: Enjeu pour opérationnaliser le transfert de gestion : les OERT, les comités paritaires ne sont pas véritablement fonctionnels

• En Haïti

• La politique en matière de transfert de gestion aux Associations d'Irrigants a été initiée en Haïti depuis près de trois décennies. Des efforts significatifs sont enregistrés et se sont traduits sur le terrain par la mise en place et par le renforcement de bon nombre d'associations. Le transfert de responsabilité de la gestion d'un périmètre irrigué est accordé, en principe, aux associations d'irrigants reconnues légalement. De plus, ces associations doivent répondre à certaines normes de fonctionnement, de gestion, de professionnalisme, ainsi qu'à des exigences techniques et financières établies par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) avant que ne soit opéré ce transfert de responsabilité.

- A l'heure actuelle environ 30 périmètres irrigués sont déjà transférés officiellement aux associations d'irrigants et plus de 150 d'autres sont de fait autogérés soit par des associations paysannes, soit par des groupes plus ou moins organisés et reconnus, soit par des anciens syndics.
- Toutefois, l'implémentation de cette politique achoppe toujours sur certains éléments de blocage, qui, soit en freinent le processus, soit engendrent des erreurs ou soit rendent le transfert parfois incomplet au niveau des périmètres. La situation socio-politique particulière qu'a connu le pays dans les années 90 et au début des années 2000 a été marquée par une grande instabilité sociale et institutionnelle, dont le pays subit encore les conséquences aujourd'hui. Les institutions internationales, pour contourner les gouvernements d'alors, ont laissé la gestion des fonds et l'exécution des projets d'aide au développement entre les mains des ONG. Celles-ci se sont retrouvées les acteurs uniques sur le terrain et ceci, sans se soucier du rôle que doit normalement jouer le MARNDR et ses services territoriaux déconcentrés.

³ Classe 1 = Zones réhabilitées et nouvellement aménagées, classe 2 = Zones réhabilitées et nouvellement aménagées, Classe 3 = Zones fortement dégradées

• Cette situation a, de fait, fortement perturbé la mise en place de la politique du MARNDR en matière d'irrigation, de gestion sociale de l'irrigation et de transfert de gestion aux Associations d'Irrigants et cela s'est manifesté par la perte de leadership du MARNDR sur le terrain. Ainsi, il en est ressorti, pour les périmètres ayant bénéficié de l'appui de ces ONG, une application incomplète ou inadaptée de la politique du transfert de gestion aux usagers, puisque des acteurs essentiels à la mise en place de cette politique, tels que les Directions Départementales Agricoles (DDA) ou le Service d'Irrigation et Génie Rural (SIGR), n'ont pas eu les moyens de jouer le rôle qui leur incombe normalement.

Tableau 4 : Enjeux politiques et institutionnels sur les zones d'intervention

	Mali	Haïti
Descripteur		
Enjeux liés au foncier :	Insécurité liée aux risques d'éviction pour défaut de paiement :	Urbanisation accélérée, insécurité foncière. Marché facilement saturé,
sécurisation foncière des	normalement pas de propriété foncière pour les exploitants, mais de	faible pouvoir d'achat des consommateurs.
producteurs, marchés,	nouveaux modèles commencent à voir le jour (avec des baux long	
extensions, urbanisation	termes, uniquement MCA à Djabali, zone de Kouroumari).	
	Extension urbaine à Niono (très ciblé)	
	Extension de nouveaux aménagements (grandes exploitations aux	
	dépend de la paysannerie) alors que la ressource en eau est insuffisante	
	(en CS et à la limite en hivernage)	
Enjeux liés à la gestion des	Déforestation (exemple zone Macina, 3 demandes de déclassement de	Déboisement des BV, agriculture non conversationniste (cultures
ressources naturelles : pression	forêts	sarclées);
sur les ressources,		
Enjeux liés à l'eau : pression	Restriction de l'irrigation de saison sèche par l'extension des	En période pluvieuse toutes les eaux se jettent dans la mer,
sur la ressource / saison,	périmètres : la ressource en eau est déjà contraignante en contre saison!	pas de retenu pour les périodes d'étiage.
Principaux enjeux liés aux	Extension du crédit, de l'appui-conseil CEF : difficulté de financé de	Absence totale de crédit agricole, accompagnement ponctuel (seulement
services agricoles :	façon pérenne le conseil agricole	durant les projets de très courte durée), itinéraire technique non
vulgarisation, appui-conseil,	Expérience intéressante de la FCPS	maitrisé.
crédit, et autres services,		
Enjeux liés à la gouvernance	Pas de problème majeur de gouvernance générale : existence de	Effort d'élaboration d'une politique agricole actuellement, mais les
générale : concertation pour	représentations syndicales et professionnelles (chambres	plans élaborés ne sont jamais opérationnels ; Les agriculteurs ne pas
l'élaboration des politiques,	d'agriculture), possibilité de recours en justice	protégés en matière juridique (c'est lié à la faiblesse généralisée de
respect mise en œuvre des	Mais les comités paritaires sont encore plutôt fictifs (faibles capacités	l'Etat, corruption du système judiciaire). Il n'y a que les usagers qui
politiques, possibilités de	des représentants paysans)	s'organisent en association, fédération et confédération pour essayer de
recours (justice, police),		défendre leurs intérêts.

→ Principaux enjeux de natures politiques, légaux, institutionnels et possibilités qu'ont les usagers d'influer sur ces enjeux.

- Mali: Statut foncier des nouveaux aménagements ? quel modèle d'agriculture promouvoir sur l'ON / quelle place pour la paysannerie ?
- Haïti:
 - O L'insécurité et les conflits fonciers : En Haïti, l'aspect foncier reste très problématique et est source de nombreux conflits. La faiblesse des institutions ne permet pas une bonne sécurisation du foncier et les propriétaires ont bien souvent les plus grandes peines à garantir leurs propriétés. Cette insécurité foncière a bien entendu des influences néfastes sur le développement de l'irrigation, car elle ne favorise pas la volonté de gérer en communauté une ressource commune.
 - o Le mode d'exploitation, le statut d'exploitant, la taille des exploitations, le mode de tenure : Le mode de tenure, le statut d'exploitant, ainsi que la taille des exploitations sont très variables et très diversifiés. Sur les périmètres irrigués, les parcelles ne dépassant pas le demi, voire le

quart de carreau sont légion. Cette situation entrave la bonne organisation de l'irrigation. Le mode de tenure généralement appliqué ne va pas non plus dans le sens d'une exploitation durable des systèmes d'irrigation. Bien souvent, les terres ne sont affermées que pour une durée de 1 ou 2 ans, ce qui ne pousse pas l'exploitant à s'investir dans des actions communautaires à long terme. Au contraire, il tentera, d'exploiter, voire de surexploiter au plus vite les ressources qui auront été mises à sa disposition, sans se soucier de notions telles que la gestion à long terme des systèmes d'irrigation.

- C'urbanisation anarchique: Le phénomène d'urbanisation anarchique des terres agricoles est l'une de leurs préoccupations majeures. Plusieurs de périmètres ont ainsi perdu entre 10% à 50% de leur superficie irrigable au cours des 10 dernières années. Ce phénomène, qui est lié à l'explosion démographique et à des phénomènes de concentration de l'habitat, a en effet pris une ampleur tout à fait dramatique ces dernières années.
- O Les contraintes environnementales : Depuis plusieurs décennies, les périmètres irrigués sont aux prises avec des problèmes environnementaux sévères et de plus en plus marqués au point de prendre actuellement une tournure tout à fait catastrophique. Les principales causes de ces problèmes environnementaux sont majoritairement d'origine anthropique : la dégradation des bassins versants, la surexploitation des terres et le dérèglement climatique.

Tableau 5 : Exploitations agricoles et mise en valeur agricole

	MALI	Haïti
Groupes de	Office du Niger	Sud ESt
périmètres irrigués		
Surface moyenne	De 0,20ha à 30ha (ms 50% < à 1ha). 3 types : grandes: \approx 15ha, moyennes: \approx	0.18 ha
d'une exploitation	5ha, petites : ≈ 1.7 ha	
irriguée (ha)		
Surface moyenne en	2 ha, mais concerne peu (20% ?) d'exploitations	0.25ha
non-irrigué (ha)		
Production irriguées	90%	200%
/ productions		
agricoles totales		
Cultures de saison	Riz (mil en zone non-irriguée), un peu de maraichage mais en croissance	Banane, haricot, maïs
des pluies (types)	(redevance avantageuse)	
Cultures de contre-	Riz, maraîchage (échalote, tomate, gombo, arachides, concombre,)	Haricot, maïs, maraichage
saison (types)		
Intensité culturale	Zone de Molodo sud : 100% hivernage (saison des pluies) + 20% à 30% en	70%
moyenne à l'échelle	contre saison, soit entre 120 et 130%	
du périmètre (%)		
Type de main	80% familiale	Familiale,
d'œuvre (familiale /	Emploie ponctuel de MO extérieure pour le repiquage (groupements de	extérieure
extérieure)	femmes) et la récolte principalement	
Itinéraire technique	Pré-irrigation, Semis pépinière manuel, Labour –hersage en culture attelée ou	Défrichage, nettoyage, Sarclage, labourage/fumure de fond, hersage,
dominant (pour la	motoculteur,	billonnage/carreautage, plantation, irrigation et entretien phytosanitaire
culture principale):	Repiquage manuel, Désherbages manuels (pas d'herbicides) et applications	(sarclage, aspersion, fertilisation)
- Préparation du sol ; -	d'engrais (urée et DAP), Irrigations puis drainage (faible maîtrise), Récolte	Récolte, vente, stockage (consommation, semence)
Semis; -Engrais; -	manuelle, Gerbiage, Battage et décorticage mécanique (majoritairement)	
Désherbage ; -		
Récolte ; - Post-récolte		
Processus de	Les nouvelles attributions sont toujours trop petites sauf sur le MCA où	Recherche d'augmentation du rendement par l'amélioration de l'itinéraire
différenciation des	l'exploitant est propriétaire de 5ha	technique
exploitations	Diminution de la taille des exploitations liée à l'augmentation	
agricoles	démographique : en deçà du seuil de viabilité économique (estimé à 3ha	
	minimum ?)	
Enjeux en matière de	Pérennisation sur la base de plus grandes structures d'exploitation (cf. ci-	Recapitalisation des exploitations agricoles, accompagnements techniques
pérennisation des	dessus)	
exploitations		
agricoles		

Tableau 6 : Caractéristiques des services aux irrigants

Descripteur MALI		Haïti	
Organisation de l'amont de la		Effort de la part des OI de mettre de petites unités de compostage, de	
production: accès aux		boutiques d'intrants de proximité. Contrat de production avec certains	
intrants (semences, engrais,	individuellement auprès des fournisseurs.	agriculteurs.	
pesticides, herbicides) et aux	Crédits équipement auprès des banques et IMF.		
équipements agricoles			
Organisation de l'aval de la	Battage et décorticage par les organisations de producteurs ou par les privés,		
production: transformation,	stockage dans les magasins des OP, commercialisation individuelle ou	unité de conditionnement. Contrat avec des particuliers et de certains hôtels	
stockage, commercialisation	groupée (OP)	restaurants via la centrale de commercialisation. Définition de stratégie de	
		recherche de nouveau marché.	
Financement du secteur	Crédits banque et IMF à court terme (juin-juillet à mars) et moyen terme (2-		
agricole : crédit CT, MT, LT	3 ans) via les OP	CROSE/KIDES via ABCAB compte appuyer 50 agriculteurs qui comptent	
	Endettement de certaines OP et agriculteurs ce qui limite leur accès au		
	crédit: le problème est plutôt l'endettement des producteurs que la non		
	existence d'organismes de crédits		
Services de recherche	Centre régional de recherches agronomiques et ONGs (production agricole),		
agricole et irrigation	peu de services recherche en irrigation, IER (service récent : « gestion de		
	l'eau »)		
Services de vulgarisation	Office du Niger et Service de l'agriculture : mais très limité	Pour le moment c'est KIDES et les Techniciens de CROSE qui appuient les	
agricole et/ou appui-conseil	Chambre d'agriculture (en direct ou via la FCPS)	Irrigants du Sud'Est.	
	FCPS est reconnu comme prestataire important de services		
C	Autres OP	A1	
Services d'appui à la santé	Mutuelles de santé et centres de santé communautaire	Absent	
(mutuelles)	CINC	A1	
Services juridiques aux	CPS	Absent	
irrigants	ON (note and another DADON) and the CTZ ECDS (notice A SLock)	Aband	
Services spécifiques	ON (notamment projet PADON), projet GTZ, FCPS (projet ASIrri)	Absent	
hydrauliques Autres services aux		Formation ponctuelle sur la gestion sociale de l'irrigation.	
producteurs		Pormation ponetuene sur la gestion sociale de l'irrigation.	
Modes de rémunération des	Cotisations et subventions. Approche intéressante de la FCPS de distinguer	N/A	
services existants	le taux d'autofinancement du service suivant le type d'OP et le type de		
SCI VICES CAISTAIRES	service		
Demande de services	Activation et accompagnement des OERT en test par ASIrri	Apport de tous les services absents et renforcement des autres services pour	
spécifiques liés au transfert	Quid de l'accompagnement des comités paritaires ?	lesquels il y a un minimum d'effort qui se fait.	
de gestion aux irrigants	Quia de l'accompagnement des conntes partances.	resquets if y a air infillitatiff a cirott qui se fait.	
ac gestion aux irrigants		1	

[→] Identification des principaux services défaillants : écart entre offre et demande de services

Tableau 7 : Caractéristiques des organisations d'irrigants sur les zones d'interventions

Descripteur	MALI	HAITI
	Office du Niger	Sud Est
Intitulé / nom	CPGFERS (Comité paritaire de gestion du fonds d'entretien du réseau secondaire)	CUDES: Confédération des Usagers pour le Développement du Sud'Est et ses
des OI	CPP (Comité paritaire de partiteur)	différents associations/fédérations membres :
	OERT (Organisation d'Entretien des Réseaux Tertiaires)	FEUCALI : Fédération des Usagers des canaux Léonce Edouard et Indigoterie ;
		FECIL : Fédération des Comités irrigants de Lafond,
		OIMA : Organisation des Irrigants de Massacre :
		AUCAJ: Association des usagers des canaux de Jean David;
		CIJ : Comité des Irrigants de Cajun ;
		COCIA : Comité Central Irrigation Anse-à-Pitres ;
		KIWO : Comité des irrigants de Rodaille ;
		KIBWO : Comité des Irrigants de Belle Roche
		FULA : Fédération des Usagers de Lavanneau
		CIO : Comité des Irrigants des Orangers ;
Rôles	CPGFERS : établi le programme annuel d'entretien du réseau secondaire. Budget :	Assurer la gestion des périmètres irrigués et faciliter l'arrivée des services de
théoriques des	50 % du montant des redevances perçues.	proximité.
OI	CPP: gestion de l'eau concertée entre aiguadier et chefs d'arroseurs d'un même	
	partiteur	
	OERT : entretien et gestion de l'eau au niveau tertiaire	
Rôles effectifs	CPGFERS : établi le programme annuel d'entretien du réseau secondaire. Budget :	Peu fonctionnel
des OI =	50 % du montant des redevances perçues.	
fonctionnalité	CPP: très faible fonctionnalité, les exploitants viennent demander de l'eau à	
	l'aiguadier individuellement	
G 1 1/ 1	Très faible fonctionnalité des OERT, mais en activation	
Cadre légal	Contrat plan Etat-ON-EA (exploitants agricoles) 2008-2012 : défini les	Un cadre légal a été élaboré, mais est en attente de devenir une loi. Les quelques
d'opération :	responsabilités de chaque parti	articles du code rural de 1963 de François Duvalier ne sont plus d'application par
statut, loi de	Re: 1 ^{er} contrat-plan en 1996	rapport au contexte actuel. Depuis un 1999, le MARNDR définit une politique en
référence	Décret de gérance : CPGFERS : 1994 (?)	rapport avec l'irrigation, mais très peu de réalisation par rapport à cette politique.
Date de création	OERT: 2002-2003	Date officielle, 2003. Mais dynamique existe une dizaine d'années auparavant.
Taille (nombre	OERT variable suivant les tertiaires de quelques individus (3-4, mais en théorie 5) à	Environ plus de 2000 membres, 6000 usagers d'eau.
de membres)	quelques dizaines (70 ou plus)	Environ plus de 2000 membres, 0000 usagers à cau.
Liens entre les	Pas de lien direct	Au niveau arrondissmental, les différentes fédérations membres de CUDES se
OI et les autres	1 as ac non affect	rencontres avec les autres organisations issues des sections communales, des
organisations		mouvements de femmes, de jeunes, de paysans et des autres filières (pêcheurs,
paysannes et /		éleveurs, agents vétérinaires, directeurs d'écoles, caféiculteurs, etc), pour former
ou les autres		les coordinations arrondissementales.
acteurs		105 cooldinations arrollarissementatios.
acteurs		

Niveau de	OERT : très faible	Forte compréhension	; Thes fort niveau d'appropriation à tous les niveaux de la
compréhension		structure de KIDES.	
/			
d'appropriation			
des OI par			
leurs membres			

Tableau 8 : Caractéristiques des autres organisations paysannes sur les zones d'intervention

Descripteur	MALI	Haïti
Rôles théoriques des OP	AV : battage, commercialisation, approvisionnement, crédit	Appuyer CUDES dans la réalisation de plaidoyer.
	Groupements : même rôle que les AV mais apparaissent	
	généralement dans les villages suite à des mésententes au sein de	
	l'AV	
	Ton villageois : existaient avant les OP, regroupe les OP de manière	
	non-officielle au sein d'un village	
	GEF: groupement d'exploitation familiale	
	GF (groupement féminin): commercialisation d'échalote, propose des	
	services de repiquage	
	GIE (groupement d'intérêt économique): 28 ont été créés cette année	
	dans la zone de Molodo pour faire travaux d'entretien du Haire.	
Rôles effectifs des OP =	AV : objectif principal: faire le lien entre institutions financières et	Beaucoup d'influence
fonctionnalité	membres pour obtenir crédit pour l'approvisionnement en intrant. De	
	nombreuses AV sont endettée, peu de cohésion sociale	
	Groupements : plus fonctionnels que AV	
	GIE : plutôt fonctionnels	
Cadre légal d'opération		Existence de statut et de droit légal de fonctionnement par le
		Ministère des affaires sociales et du Travail (MAS).
		L'article 31 de la constitution haïtienne de 1987 garantit les droits
		d'association.
Dates de création	AV : 86% d'entre –elles ont été créées entre 1984 et 1986	Bien avant 1996, les OP ayant une relation avec les OI de CUDES
	Groupements et GIE : à partir de 1991	commençaient déjà à se regrouper ensemble au niveau du
		département.
Niveau d'appropriation des	Gpts + efficaces que Avs et Tvs	Extrêmement élevé.
OP par leurs membres		

Frises historiques

Frise historique zone Office du Niger au Mali

Période de 1920 à 1950 :

A cette époque, le Mali est intégré à la colonie du Soudan français. Le travail forcé et le statut de l'indigénat persistent jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

L'Office du Niger (ON), le plus large périmètre irrigué d'Afrique de l'Ouest, fut créé en 1932 sous l'impulsion de l'hydraulicien Emile Bélime. Le but initial était de cultiver du coton sur une surface d'un million d'hectare destiné à l'export pour les industries textiles françaises (grâce à la ligne ferroviaire entre Bamako et Dakar). Afin de remettre en eau les anciens défluents du Niger (les *Falas*), le pont-barrage de Markala fut construit de 1934 à 1945. La zone étant très peu peuplée, il y a eu des déplacements forcés de populations de diverses origines favorisant l'émergence de villages pluriethniques. Par ailleurs, des milliers de travailleurs forcés sont morts au cours de la construction et de l'aménagement du périmètre et nombre d'entre eux ont fuit.

Dans les années 1940, l'ON devient la principale entreprise coloniale d'Afrique de l'ouest.

Après la seconde guerre mondiale, les principales cultures de la zone sont celle du riz et de la canne à sucre alors que la culture de coton commence à diminuer sensiblement à cause de son mauvais rendement.

Période de 1950 à 1970 :

En 1958, le Mali devient une république autonome par référendum sous protectorat français. En 1960, sont proclamées l'indépendance du Mali et la Fédération Mali/Sénégal. Le premier président de la République du Mali, Modibo Keita, donne une orientation socialiste au pays dans un système unipartiste. L'accent mit sur l'agriculture entraîne la nationalisation de l'ON en 1961. Entre 1961 et 1966, l'ON reçoit 30% des investissements publics agricoles. (11% des dépenses publiques) Mais le Mali se retrouve isolé : le Sénégal rompt la Fédération, la ligne ferroviaire Bamako-Dakar est coupée, l'augmentation du prix du pétrole ne permet plus la motorisation de la zone ni l'export via la route du coton et du riz. L'autosuffisance alimentaire devient la priorité. Alors que les exploitants attendaient beaucoup de l'Indépendance, le gouvernement oriente l'ON en une organisation collectiviste (fermes d'Etat) et industrielle s'opposant à la diversité de cultures, à la sécurité foncière, à l'autonomie dans la production et à la liberté de commercialisation. Les gardes-barrières et la police économique gardent le monopole sur la production à l'ON.

En 1968, Moussa Traoré fait un coup d'état et renverse Modibo Keita pour mettre en place un régime militaire.

Période de 1970 à 1990 :

La culture du coton irrigué est abandonnée en 1970. La priorité se porte sur la culture de riz pour l'autosuffisance nationale. Suite aux sècheresses dans le Sahel, des réfugiés sont venus à l'ON et travaillaient en tant que manœuvre. Le gouvernement militaire de Moussa Traoré a gardé l'orientation nationaliste pendant les premières années mais pas le collectivisme. Les fermes d'Etat sont démantelées au fur et à mesure et les terres sont distribuées entre les exploitants. Le prix du paddy augmente mais la police économique d'Etat est renforcée et l'ON garde sa gestion autoritaire. La corruption, le népotisme et la mauvaise gouvernance s'accentuent.

A la fin des années 1970, le tiers de la zone n'était plus cultivée et le rendement du paddy pouvait atteindre 2,5 t/ha. La question de fermer l'ON se posait pour se réorienter vers d'autres secteurs (petits barrages, irrigation par pompage, coton pluvial dans le sud) mais aux vues des investissements réalisés, une réforme s'imposait comme la seule option.

De plus, suite aux longues séries de sècheresses (1973-1985), le Mali était devenu complètement dépendant du programme d'aide alimentaire international, ce qui accéléra les réformes.

En 1982, le Mali et les Institutions de Brettons Woods (IBW) signent le Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) et le Programme Economique Restructurant (PER). La décision de restructurer l'ON a été prise suite à ces accords à travers le Programme de Restructuration du Marché Céréalier (PRMC) mais l'application n'aura lieu qu'après 1991. Dans ce contexte, différents projets de réhabilitations voient le jour, dont un avec appui de l'aide hollandaise en 1983 (ARPON) et un autre avec l'appui de l'aide française en 1985 (Retail).

En 1984, la police économique est supprimée et les Associations Villageoises (AV) sont créées. La libéralisation de la transformation du paddy et de la commercialisation débute en 1986. Le but étant de privatiser et de transférer les activités économiques menées par l'ON aux AV.

Suite aux pressions des bailleurs de fonds, l'ON obtient le statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) en 1989.

Période de 1990 à 2010 :

Suite à de nombreuses rébellions, le régime de Moussa Traoré est renversé par Amadou Toumani Touré (ATT) qui met en place des élections présidentielles, signe du retour démocratique de la République. Alpha Oumar Konaré est élu pour deux mandats (1992-2002).

C'est le temps des grandes réformes nationales de décentralisation. Différentes mutations et réformes aboutissent le 9 mars 1994 avec la loi N°94-004 qui définit l'Office du Niger comme un établissement public à caractère industriel et commercial possédant deux missions spécifiques : la gestion de l'eau et la maintenance des aménagements. L'ON maintient aussi un service pour étudier les extensions de la zone. Le premier Contrat-Plan signé par l'Etat, l'ON et les exploitants est mit en application en 1996. Il définit les rôles et responsabilités de chaque parti. Les exploitants sont désormais à la charge de l'entretien et de la gestion de l'eau au niveau du réseau tertiaire alors que l'ON est à la charge du secondaire et gère le primaire avec le budget de l'Etat. Le SEXAGON⁴, un des syndicats les plus actifs de l'ON est créé en 1997.

Afin d'appuyer les exploitants à travers leur OP, des centres de prestations de services (CPS) sont créés en 1999 pour fournir de l'appui-conseil, de la médiation, de la formation et de la sensibilisation dans le domaine de la gestion, juridique et alphabétisation. Ces CPS seront ensuite regroupés au sein d'une fédération, la Fédération des Faranfasi So en 2002.

Les OERT⁵ sont créées en 2001 afin de regrouper les exploitants d'un même arroseur pour qu'ils entretiennent le réseau tertiaire conformément à la loi de 1994. Le projet ASIrri s'inscrit dans l'appui aux irrigants et services aux irrigants des OERT à travers le CPS de Molodo.

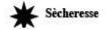
En 2006, le gouvernement du Mali a élaboré une Loi d'Orientation Agricole (LOA) avec un processus de concertation confié à la responsabilité de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP). Cette loi a pour but de promouvoir « une agriculture durable, moderne et compétitive reposant, prioritairement, sur les exploitations familiales agricoles reconnues et sécurisées, [...] La stratégie de développement agricole s'appuie sur la promotion volontariste de la modernisation de l'agriculture familiale et l'appui à l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré compétitif et intégré dans l'économie sous-régionale ».

-

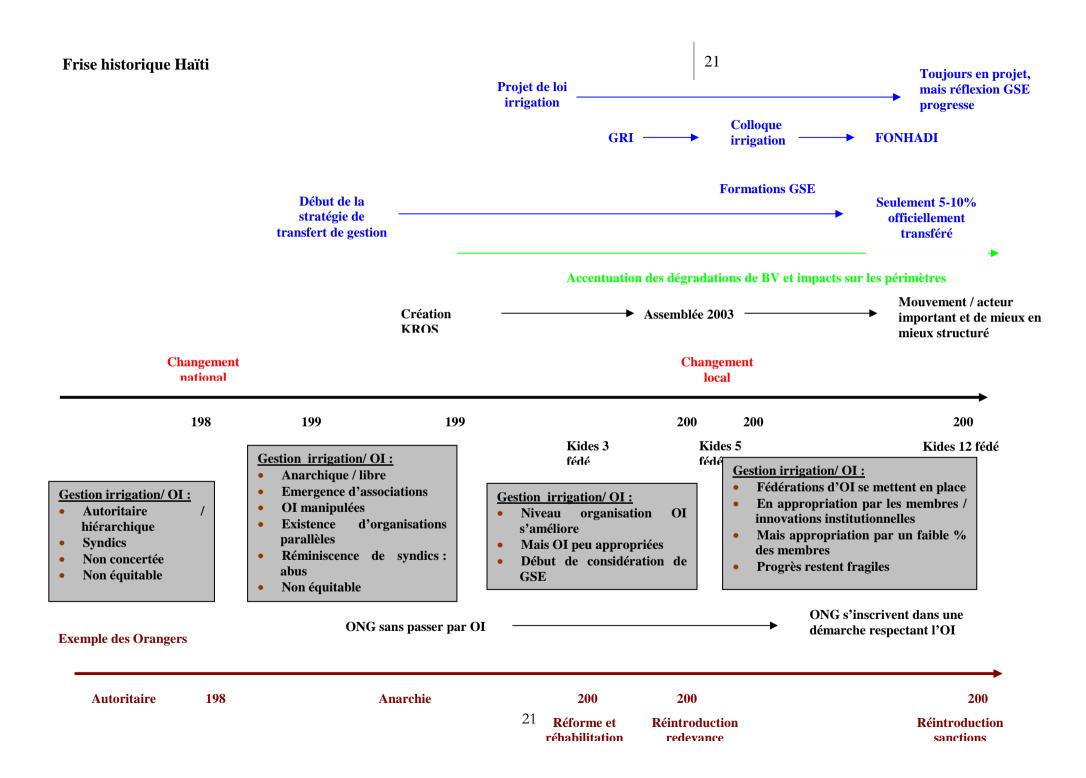
⁴ Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger

⁵ Organisation d'Entretien du Réseau Tertiaire

Le Mali intégré dans colonie du 1980's : rébellions contre régime 1908 Soudan français autoritaire de MT Coup d'Etat Moussa 1997 : 2nd Traoré 1960: mandat AOK Après guerre: Indépen 1986 - 1987: Abolition du dance 1992 : élection Libéralisation travail forcé et du du Mali AOK du commerce 2006: statut de intérieur (ADEMA) l'indigénat LOA 1958: République 1991: 1982: Le Mali 2002: 1924 : Ligne autonome et IBW signent renversement élection ATT ferroviaire MT par ATT du Mali PASA et PER Dakar-Bamako 1920 - 1950 1950 - 1970 1970 - 1990 1990 - 2010 1982: 1932 : création 1970: 2001: 1961 1994: PRMC de l'Office du Abandon Réhabilitations Nationalisa restruct Niger coton Molodo Sud tion de ON 1983: ARPON (SATOM) I'ON 1935 à 1947 : construction 1978: 1984 1996: 1961 -1966 : du pont/barrage de Table 2001/02 2002: suppression 1er Contrat-Markala ronde BF 30% inves. pub. OERT **FFSO** police éco Plan agriculture & création 1940 : ON + ZUUS AV 1997: gde entreprise PADON Sexagon coloniale d'AO 1985: RETAIL 1, 2, 3 et 4 2007/08 1999: 1986: libé Sagripon CPS 1930 -1960: monopole ON sur p° 1989: commercial coton, riz et canne à sucre **EPIC** isation riz 2008: Rév SD 5eme CT



1980 -1996 : pol. axée sur la réhabilitation Depuis 1996 : pol. axée sur extensions



Synthèse : Typologie des aménagements et des institutions

Typologie provisoire des OERT au Mali (travail en cours) :

Pour la classification des OERT on pense qu'il est intéressant de distinguer :

- La classe des OERT liée principalement aux infrastructures : au niveau de réhabilitation des infrastructures et au niveau de responsabilité des usagers quant à l'entretien. On a du coup 3 classes, les OERT d'arroseurs réhabilités, les OERT d'arroseurs non réhabilités et les arroseurs indépendants qui même s'ils n'ont pas été réaménagés, ont des critères spécifiques quant à leur gestion par rapport aux 2 autres classes. Cette séparation répond à des besoins de connaissances et de formations qui diffèrent entre elles en fonction de la gestion de la prise, même si dans l'état actuel des pratiques des paysans cette distinction n'est pas vraiment optimisée, vis à vis des MM notamment car ils ne connaissent pas leur fonctionnement.
- Les types des OERT qui traduit essentiellement leur niveau de développement : Pour la classe I et II, ce sont les 4 mêmes types qui ont été définis. D'autres types vont être définis pour la classe III (les indépendants). La définition des types a principalement pris en compte les aspects institutionnels d'une OP, l'organisation de celle-ci et ses activités (entretien, AG, concertation, ...). Un tableau détaille les différentes conditions qui nous semblent déterminantes pour distinguer les 4 types. Comme support, on s'est servi des tes documents du rapport de Guinée ainsi que des documents de Faranfasi SO concernant la classification des OP.

CLASSE I	CLASSE II	CLASSE III
OERT d'arroseurs branchés sur le réseau	OERT sur un arroseur jamais réhabilité	OERT d'arroseurs branchés directement sur le
secondaire (partiteur)		réseau primaire, les indépendants
 Arroseur ayant eu des réhabilitations depuis sa construction (canaux et/ou parcellaire) Prise d'arroseur : Module à masque Gestion théorique (officielle) de la prise d'arroseur : les demandes en eau doivent se faire auprès du chef d'arroseur Entretien de l'arroseur et du drain d'arroseur incombe aux exploitants 	 Arroseur n'ayant jamais eu de réhabilitation depuis sa construction Prise d'arroseur : vanne plate ToR Gestion théorique (officielle) de la prise d'arroseur : les demandes en eau doivent se faire auprès du chef d'arroseur Entretien de l'arroseur et du drain d'arroseur incombe aux exploitants 	 Prise d'arroseur : vanne plate à crémaillère Gestion théorique (officielle) de la prise d'arroseur : les demandes en eau doivent se faire auprès de l'aiguadier Entretien de l'arroseur et du drain d'arroseur incombe à l'ON

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4
Description des	OERT non-fonctionnelle	OERT avec début de	OERT « en décollage »	OERT très fonctionnelle
OERT par type		fonctionnalité		
Appropriation de	- Pas ou peu d'appropriation	- Faible et récente appropriation	- Appropriation de la majorité des	- Forte appropriation des
l'OERT par ses	- Les exploitants ne connaissent	- Quelques exploitants	membres	membres
	pas l'OERT	s'intéressent à l'OERT	- Début de dynamique interne	- Forte dynamique interne

membres		- Une partie des exploitants connaissent l'existence de l'OERT et son rôle	- La majorité des éxploitants connaissent les membres du bureau et le chef d'arroseur	
Organisation/institution	 Pas de bureau connu des exploitants Pas de SRI établi par les membres (ON – à l'aide d'un bureau d'étude privé – a fait des SRI identiques pour toutes les OERT) Aucune AG Pas de chef d'arroseur Pas de communication entre les exploitants 	 Définition d'un bureau même si tous les exploitants ne connaissent pas ses membres Obtention du récépissé Existence d'un chef d'arroseur même s'il n'exerce pas réellement cette fonction (chacun ouvre la prise quand il le souhaite) Début d'organisation pour l'entretien de manière individuelle ou collective 	 Mise en place d'une caisse pour l'OERT ou réflexion concertée pour sa mise en place → cotisation des membres Connaissance du SRI par tous les membres Gestion de la prise d'arroseur par le chef d'arroseur Concertation du chef d'arroseur et du chef OERT Concertation avec OERT partageant un drain (pour organiser entretien) 	 Respect du SRI (application de sanctions,) AG régulières Regroupement de plusieurs ou de toutes les OERT présentent sur un partiteur Caisse active, capable de s'autofinancer → appel à des entrepreneurs extérieurs, achat de matériel et d'équipement collectif
Activités	- Groupement inactif : ⊙Pas d'entretien du réseau tertiaire ⊙Aucune AG	 Entretien de l'arroseur fait entièrement ou en partie de manière collective ou individuelle en réponse à des sollicitations extérieures (CPS, ON) Faible ou moyenne participation des membres aux travaux d'entretien (physiquement ou financièrement) Aucun entretien du réseau de drainage 	 Bon entretien du réseau tertiaire La majorité des membres participent aux travaux d'entretien (physiquement ou financièrement) Début de réflexion sur un calendrier cultural collectif 	 Participation de tous les membres (physiquement ou financièrement) à l'entretien régulier (2 fois/an) du réseau tertiaire Activité rémunératrice : entretien du secondaire Mise en place d'un calendrier cultural collectif au sein d'un arroseur Instauration de tour d'eau
Relations extérieures	- Pas de relation extérieure	-		- Fonctionnement d'un GIE pour l'ON : entretien du secondaire -
Objectifs des OERT par type	- Informer tous les exploitants de l'arroseur concernant le rôle de	- Rétablir les fonctions du chef d'arroseur	- Mise en place d'une caisse pour trouver un moyen	- Développement de la capacité d'autofinancement

l'OERT	- Mobiliser davantage de	d'autofinancement : cotisation	- Maintient des activités
- Constituer un bureau par	personnes pour l'entretien	ou autre	d'entretien
élection lors d'une assemblée		- Renforcement des	
		concertations : calendrier	
		collectif, regroupement	
		d'OERT,	

Typologie en Haïti

Caractéristiques des périmètres irrigués	superficie	Type d'aménagement	
Petits systèmes	Inferieure à 500ha	Gravitation (captage par dérivation), pompage	
Systèmes moyens	500ha-2000ha	Gravitation (captage par dérivation), pompage	
Grands systèmes	Supérieure à 2000 ha	Gravitation (captage par dérivation), pompage	
✓ Certaines ONG réalisent des retenues collinaires, des impluvium et citernes familiales pour l'irrigation de quelques hectares de terres.			

La gestion et l'efficacité de la gestion des systèmes alimentés par pompage est sensiblement différente de la situation rencontrée sur les systèmes gravitaires et elle est étroitement liée au coût de l'eau.

Les différences de production d'un système à l'autre varient en fonction des facteurs suivants :

- ✓ Les conditions biotiques et abiotiques du milieu
- ✓ Le niveau de réhabilitation dont ont bénéficié les périmètres (ouvrage de drainage et d'irrigation)
- ✓ Niveau d'appui et/ou encadrement reçu par les agriculteurs.

Depuis une trentaine d'années, certains périmètres irrigués (petits et moyens) ont profité de programmes et de projets de réhabilitation de la part du MARNDR, d'autres (petits périmètres) ont été pris en charge partiellement ou entièrement par un opérateur externe de type ONG, d'autres encore ont bénéficié de financements de l'aide internationale. Par contre, plusieurs petits périmètres d'irrigation sont jusqu'à présent laissés pour compte, soit « oubliés », soit non répertoriés. Ces périmètres sont souvent enclavés et isolés et n'ont bénéficié que très rarement d'appui extérieur. L'isolement contraint ces communautés d'irrigants à organiser les périmètres de manière autonome, pour ne pas dire autarcique, la gestion est par conséquent très sommaire.

Les périmètres irrigués réhabilités par le MARNDR respectent les principes de la politique de ce ministère en matière d'irrigation et de gestion de l'eau et ont bénéficié de l'appui technique dans des activités et les actions de renforcement qui combinent de manière coordonnée les différents volets du développement de l'irrigation. En outre, au niveau de ces périmètres des efforts ont été développés afin de faciliter l'organisation des usagers en de grands associations d'irrigants ou encore l'émergence de fédérations régionales d'associations d'irrigants.

Par ailleurs, certains périmètres irrigués ont bénéficié d'appuis qui ont été financés par l'aide internation al \$\frac{2}{5}\$ mais dont les modalités de mise en œuvre sont restées en marge du MARNDR. Il s'agit de programmes qui ont été lancés de manière à appuyer la politique du MARNDR, mais qui n'ont pas été des programmes du MARNDR au sens strict.

Tableau 11 : Suivi des performances (hydrauliques, agronomiques, économiques)

	MALI	HAITI
	Molodo	Sud Est
Consommation m3/ha/saison	Consommation théorique pour une saison : 15000m3/ha	
	Consommation réelle peut atteindre 30 000m3/ha (l'IER)	
Effets/entretien des	Faible entretien des réseaux d'amenés et très faible	
infrastructures et des réseaux	entretien des réseaux de drainage	
	Avant le transfert de responsabilité suite à la	
	restructuration de 1994, l'entretien était obligatoire et était	
	réalisé	
Rôle/renforcement des	« OERT activées » commencent à assurer un minimum	
organisations d'usagers	d'entretien du réseau d'amené (aucun entretien du réseau	
	de drainage)	
Rendements agronomique /	$4,t/ha \text{ (min 3t - max 6t } \rightarrow \text{ rare)}$	
ha		
Intensités culturales	120 à 130%	
Performances économiques		
Revenu net / ha / campagne		
(produits – charges y compris		
main d'œuvre –		
investissements)		
Revenu net / exploitation / an	Grds: ≈ 8 750 000	
	Myns : ≈ 2 600 000 Ptes : ≈ $780 000^6$	
	1 tcs . ~ / 00 000	

⁶ Chiffres de 2002